© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Dépistage

Par Profil supprimé Postée le 21/03/2011 18:35

> Bonsoir , je vous remercie de nouveau pour ce que vous faites pour les gens , répondre à leur question , les rassurés quand c'est possible , les aider etc ... , ce que vous faites est très agréable pour beaucoup .
> Je pose donc ma question , j'ai donc fumer la dernière fois dimanche et Lundi dernier , 2-3 joints le dimanche et 2 le lundi après midi (je fumais régulièrement) . Depuis j'ai arrêter , cela fait une semaine aujourd'hui . J'ai acheter un test dans le cadre de ma visite médicale pour la police nationale le 5 avril . Le résultat est positif (logique) mais à palier n°2 . Ce que je trouve faible pour une consommation régulière il y a à peine une semaine . Alors ma question est , puis je avoir l'espoir de ne plus rien avoir des les urines le 5 avril (15jours) , sachant que je bois pas mal et urine très souvent ces derniers jours ?
> Je précise que le palier n°2 indique
> Présence significative de THC . Ce palier correspond au seuil de détection standard international du cannabis dans les urines . Cela peut signifier soit une consommation modérée mais assez récente (dans les 24-72h)
> soit une consommation régulière mais non encore chronique .
> Voilà , vraiment désolé pour la longueur de ma question mais je pense que plus nous sommes précis plus la réponse le sera . Je vous remercie encore d'avance pour votre réponse et pour tout ce que vous faites .
> Cordialement .

Mise en ligne le 22/03/2011

Bonjour,

Nous comprenons vos craintes et l'enjeu pour vous autour de cette visite médicale, néanmoins, et malgré toutes les précisions que vous nous indiquez sur votre consommation passée, nous ne sommes pas en mesure de vous dire si votre test urinaire sera positif ou négatif au THC le 5 Avril. Il s'agit là de quelque chose d'incalculable même avec ces éléments en main.

L'information la plus précise que nous pouvons vous communiquer concerne les durées minimales et maximales de dépistage du THC dans les urines soit 3/5 jours pour un usage occasionnel et 30/70 jours pour un usage régulier comme cela a été votre cas jusqu'à la semaine dernière.

De la même manière, nous ne pouvons pas vous assurer que le fait de boire beaucoup d'eau et d'uriner

souvent vous permettra d'avoir des analyses négatives le 5 Avril.

Cordialement.